

# Politique internationale en matière de bien-être animal



Version : juillet 2016

## Notre vision

Simple, responsable et fiable: depuis plus de 100 ans, ces valeurs commerciales traditionnelles sont à la base du succès persistant d'ALDI NORD (ci-après: ALDI). Notre réussite est essentielle pour que nous puissions nous développer et prendre nos responsabilités. Dans le cadre de nos activités, nous voulons contribuer à un développement durable positif partout où cela est possible.

ALDI est une grande entreprise internationale et nos décisions quotidiennes ont des répercussions sur la chaîne de production complète. Voilà pourquoi nous considérons les effets sur l'homme, l'animal et l'environnement comme notre responsabilité.

Pour cette raison, ALDI Nord a développé une politique internationale en matière de bien-être animal (ci-après). Cette politique sera développée constamment et évaluée périodiquement. La version actuelle de ce document est contraignante pour nous et nos partenaires commerciaux. Les pays d'ALDI Nord concrétisent cette politique en formulant des objectifs nationaux.

La version actuelle de la politique et les objectifs nationaux sont publiés sur le site du pays en question.

## 1. Contexte

Notre engagement quant au bien-être animal fait partie de notre vision en ce qui concerne la qualité et la responsabilité. Nous vendons un gros volume de produits animaliers (p.ex. viande, poisson et œufs) et des produits contenant des ingrédients d'origine animale (p.ex. des plats préparés et articles de maroquinerie).

Ce sujet est très complexe puisqu'en tant qu'entreprise internationale nous opérons dans plusieurs pays où de différentes législations et règles sont en vigueur. La sécurité pour l'homme et l'animal est garantie en respectant les normes de bien-être animal et les normes de produits et de production.

Notre objectif consiste à augmenter le bien-être animal dans l'industrie courante de denrées alimentaires. La santé et le bien-être des animaux y sont primordiales. Nous voulons associer nos employés et clients au bien-être animal à l'aide d'informations transparentes et d'un dialogue proactif.

## 2. Champ d'application

Dans cette politique, nous formulons nos exigences de bien-être animal, qui ne valent pas uniquement pour nous, mais aussi pour nos partenaires commerciaux. Cette politique est contraignante pour tout le groupe commercial ALDI Nord. Ce document demeure valable jusqu'à ce qu'une nouvelle version soit publiée.

Cette politique concerne tous les produits alimentaires et non-alimentaires d'origine animale et est applicable aux groupes de produits suivants :

### Produits alimentaires :

- | Viande issue de toutes les espèces animales
- | Œufs
- | Produits contenant des œufs transformés
- | Lait et produits laitiers
- | Poisson et fruits de mer

### Produits non-alimentaires :

- | Textiles, produits de maroquinerie et chaussures
- | Produits cosmétiques

D'autres produits ou groupes de produits peuvent à tout moment être ajoutés à l'énumération susmentionnée.

## 3. Notre engagement quant au bien-être animal

Notre engagement quant au bien-être animal s'appuie sur cinq domaines: la composition de notre assortiment (en tenant compte du bien-être animal), la transparence et la traçabilité, les contrôles et les audits, une contribution active au bien-être animal et un dialogue proactif.

## **Composition de l'assortiment**

- | Lors de la sélection de nos produits, nous apportons le plus grand intérêt aux aspects du bien-être animal.
- | Nos produits animaliers et produits contenant des ingrédients d'origine animale sont certifiés ou remplissent nos exigences d'une manière similaire.
- | Nous continuons à augmenter le taux de produits respectueux du bien-être animal dans notre assortiment.
- | Nous offrons à nos clients un assortiment de substituts de viande végétariens et végétaliens.
- | Nous ne vendons pas certaines matières premières animales afin de respecter les aspects du bien-être animal. Le commerce de fourrure et de la laine angora est par exemple interdit dans tous les pays d'ALDI Nord.
- | Notre objectif est de ne plus vendre d'oeufs de poules élevées en cage d'ici 2025 au plus tard.
- | Le bien-être animal est une condition fondamentale fixée dans les contrats avec nos fournisseurs.

## **Transparence et traçabilité**

- | Nous rendons notre chaîne de production transparente et garantissons la traçabilité de nos produits. Nous demandons à tous nos fournisseurs d'instaurer des systèmes d'information. Sur notre demande, ils doivent (pouvoir) livrer toute information pertinente à ALDI.
- | Nous fournissons des informations simples et claires concernant nos produits (par exemple un label de qualité ou logo). L'information que nous diffusons à travers notre publicité et dans nos magasins est également simple et claire, ce qui permet aux clients de bien s'orienter.

## **Contrôles et audits**

- | Grâce aux contrôles et aux audits effectués chez nos fournisseurs, nous pouvons tenir nos promesses sur le plan de la qualité et de la responsabilité. Les contrôles ont trait au respect de la législation et de la réglementation, des normes industrielles et des exigences spécifiques d'ALDI Nord. Lors des inspections, les documents de contrôle présents sont évalués. De plus, nous effectuons des audits inopinés et faisons exécuter des audits par des experts externes. Lors de ces audits, nous

inspectons le cheptel, les aliments pour le bétail, l'hébergement (chez l'agriculteur et dans les abattoirs), le transport, l'étourdissement des animaux et un nombre d'exigences spécifiques liées à l'espèce animale.

### **Contribution active au bien-être animal**

- | En ce qui concerne notre engagement pour le bien-être animal, nous aspirons à dépasser le niveau de bien-être animal exigé par la loi. Ce faisant, nous tenons compte de ce qui est possible économiquement et scientifiquement.
- | Nous suivons les développements scientifiques et sociaux actuels et modifions nos exigences en conséquence.
- | Nous sommes actifs en ce qui concerne le développement de standards au sein de l'industrie et sommes impliqués dans les initiatives et réseaux pertinents pour le bien-être animal. De cette façon, nous contribuons à un dialogue constructif pour l'amélioration du bien-être animal.
- | Nous attendons cet engagement en matière de bien-être animal non seulement de notre propre part, mais aussi de la part de nos partenaires commerciaux. Nous coopérons partout, où c'est possible.

### **Dialogue proactif**

- | Nous communiquons de façon proactive avec les autres parties intéressées et offrons des informations transparentes. Une amélioration du bien-être animal peut uniquement être réalisée sur base d'une action commune de toutes les parties concernées, tels que les agriculteurs, les transformateurs de viande, les commerçants, les organismes de contrôle, les autorités publiques, les instances politiques, les organisations scientifiques, les consommateurs et les ONG.
- | Nous mettons à l'épreuve la faisabilité des nouvelles connaissances et visions que nous avons obtenues et les mettons en œuvre afin d'accélérer les développements liés à l'amélioration du bien-être animal.
- | Nous sommes un partenaire fiable pour nos clients. L'information et les allégations reprises sur nos produits et la communication sur notre site web, dans les magasins et dans notre publicité sensibilisent nos clients quant à la problématique. Ceci les aide à tenir compte du bien-être animal lors de leurs achats quotidiens.
- | Nous informons régulièrement notre personnel de notre engagement par rapport au bien-être animal.

#### **4. Responsabilités, implémentation et contrôle de la politique internationale et des objectifs nationaux**

Cette politique reprend notre ambition en matière de bien-être animal et fournit le cadre pour les objectifs nationaux des pays du groupe ALDI Nord. Chaque pays faisant partie du groupe ALDI Nord est responsable pour la réalisation des objectifs nationaux. La responsabilité pour le groupe commercial entier se situe auprès du service de « Corporate Responsibility » (CR) en Allemagne.

L'implémentation des objectifs exige une collaboration étroite entre les services de Corporate Responsibility, d'Achat et de Quality Management (QM) et nos fournisseurs. ALDI Nord tient compte des conseils d'experts externes et des attentes des parties intéressées pertinentes. Le développement des objectifs et des mesures évolue constamment.

Pour les acheteurs d'ALDI Nord, les objectifs nationaux en matière de bien-être animal forment un facteur contraignant lors de la procédure d'achat.

Tous les pays du groupe ALDI Nord informent leurs fournisseurs de produits animaliers et de produits contenant des ingrédients d'origine animale de leur politique internationale et nationale en matière de bien-être animal. Les fournisseurs en question s'engagent contractuellement au respect de ces dispositions lors de chaque achat.

La direction et les autres personnes responsables au sein d'ALDI sont régulièrement informées au sujet de l'état actuel de l'implémentation.

**ALDI collabore uniquement avec des fournisseurs qui agissent en respectant les objectifs nationaux et les dispositions de notre politique internationale en matière de bien-être animal.**

Si nos exigences ne sont pas respectées, les fournisseurs peuvent faire l'objet de sanctions appropriées.

Editeur: ALDI Inkoop NV, service de Corporate Responsibility (CR)

Veuillez tenir compte du fait que ce document est une traduction non contraignante en langue française. Seule la version allemande de notre politique internationale en matière de bien-être animal, disponible sur [http://www.aldi-nord.de/aldi\\_tierwohl\\_1596.html](http://www.aldi-nord.de/aldi_tierwohl_1596.html) est contraignante.